

FLEURY **mag**

www.fleurylesaubrais.fr

JUILLET-AOÛT 2022

#123



DOSSIER

La Brossette :
le domaine
vert de Fleury

Retour en images



1.



2.



3.



4.



5.



6.

1. Au revoir à la MPT Jean Vilar

7 mai

Une grande fête a été organisée pour dire au revoir à la Maison pour Tous Jean-Vilar, démolie pour être reconstruite à l'horizon 2024. À cette occasion, et en présence de ses fils Nordine et Azedine Attab, une plaque au nom de Maryvonne Bourreau a été dévoilée, célébrant ainsi la mémoire de cette citoyenne engagée dans le quartier des Andrillons-Ormes du mail.

2. Journée culture et sports à Daumézon

17 mai

Dans le cadre du Contrat Local de Santé Mentale présidé par la Ville, une journée d'information et d'échanges culture et sport a eu lieu à l'EPSM Georges-Daumézon. Des ateliers et des stands ont permis de faire découvrir l'offre culturelle et sportive pour les personnes souffrant de troubles psychiques.

3. Parcours accessibilité à Lignerolles

20 mai

Les élèves de la classe de Seconde AGOrA du Lycée Professionnel Jean Lurçat ont participé à un parcours accessibilité dans le quartier de Lignerolles dans le cadre de leur projet "Découvre ma ville à travers le handicap". Cette opération de sensibilisation vise à élargir leur vision du handicap et de mieux se rendre compte des difficultés d'accessibilité des personnes handicapées.

4. Salon des auteurs locaux

11 juin

Le Salon des auteurs locaux s'est tenu à la bibliothèque Les Jacobins. Une occasion pour le public présent de découvrir les livres et d'échanger avec les auteurs et éditeurs de la région.

5. 20 ans de jeux à la ludothèque

11 juin

La ludothèque a fêté les jeux sous toutes leurs formes. Enfants, adultes, en famille ou entre amis, tous ont pu profiter des jeux de plein air, jeux vidéos, jeux de plateau, etc. Une journée festive qui s'est terminée avec le spectacle « Ciboulo et Pollux découvrent le temps » de la compagnie Kazouzou.

6. Sensibilisation de la police municipale dans les écoles

Du 13 au 17 juin

Deux policières municipales sont intervenues dans les écoles auprès de CM2 pour une sensibilisation sur les incivilités, les violences (verbales, psychologiques, physiques) et le harcèlement. À l'issue de l'intervention, les enfants ont reçu un support pédagogique inédit : "la Cocotte Urgences" Une manière originale et ludique de leur faire apprendre les numéros d'urgence (115, 18, 17...).

Carole Canette
Maire de Fleury-les-Aubrais



édito

CHÈRES FLEURYSSOISES, CHERS FLEURYSSOIS,

C'est l'été! Après avoir célébré son arrivée avec la fête de la musique au parc de Lamballe, vous aurez, dès le mois de juillet, plaisir à retrouver une programmation estivale riche et variée.

Grâce à l'engagement sans faille des services municipaux, que je tiens à saluer et remercier, la ville de Fleury-les-Aubrais est heureuse de vous proposer des concerts, des spectacles, des animations sportives et tant d'autres surprises accessibles à chacune et chacun d'entre vous, enfants comme adultes.

Partager, rire, danser, chanter, rêver, ensemble... on le mérite bien, non ?

Mais si l'été est synonyme de fête et de partage, les températures caniculaires qui n'ont désormais plus rien d'exceptionnel et qui frappent depuis plusieurs semaines notre pays, sont les témoins de l'urgence climatique.

Cette situation doit nous alarmer. Elle doit aussi nous obliger. Convaincus de cela, depuis le premier jour de notre élection, nous n'avons cessé, dans tous les quartiers de la Ville, de mettre en œuvre des actions concrètes pour accompagner les habitants face à ces changements, et prendre notre part dans la réponse au défi climatique qui nous concerne tous.

Pour améliorer le confort, nous avons équipé toutes les cours d'école de brumisateurs extérieurs réalisés par nos services techniques; les crèches, écoles et la résidence autonomie pour personnes âgées disposent toutes aujourd'hui d'une pièce équipée pour profiter d'un espace frais. Et en période de canicule, les Fleuryssois peuvent désormais profiter gratuitement de la piscine.

Mais il ne suffit pas d'améliorer le confort. Il faut aussi agir pour notre environnement.

C'est pourquoi nous avons aussi fait le choix de planter rapidement des micro-forêts pour favoriser le développement des îlots de fraîcheur et de biodiversité tout en absorbant la pollution. Elles sont au nombre de 3, et des partenaires s'engagent désormais aussi dans cette voie également pour faire de Fleury « LA ville des micro-forêts ».

Nous avons également replanté des arbres, installé des ruches et développé l'éducation par la nature des enfants avec la création de jardins et fermes pédagogiques et en orientant le domaine de la Brossette sur cette thématique. Tous les grands projets que nous mènerons participeront aussi à cette ambition.

Mais les villes, les collectivités locales, ne peuvent agir seules. L'urgence nous oblige tous.

J'en appelle donc solennellement au Président de la République et à son gouvernement pour engager, dans les meilleurs délais, une véritable planification écologique juste et ambitieuse afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et faire que la France soit enfin à la hauteur des engagements qu'elle a pris durant la COP 21.

Car si nous relevons collectivement le défi, nous pourrons d'année en année profiter des « beaux jours », comme, je l'espère vous le ferez cette année. Bel été à vous toutes et tous!

Ce numéro est édité par la ville de Fleury-les-Aubrais à 12 000 exemplaires
• Place de la République - 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 71 93 93 -
Mél : communication@ville-fleurylesaubrais.fr • Directrice de la
publication : Carole Canette, Maire - Grégoire Chapuis, Adjoint
à la communication • Directeur de la rédaction : Sylvain Brient
• Rédacteurs : Alexandra Hoffmann - Laura Magnier - Youssef
Laamarti - Maël Diong • Crédit photos : AAUPC (p.1), mairie
de Fleury-les-Aubrais, Shutterstock • Mise en page : www.
enola-creation.fr • Impression : Prévost Offset • Juin 2022 •
Dépôt légal à parution

brèves

Kadik Besse nous a quittés le 25 janvier dernier...



Fleurysois de toujours, né en 1937 rue Jean Jaurès, il est bien connu de la famille cheminote pour avoir été

apprenti puis conducteur de train à la SNCF au dépôt des Aubrais. Homme de conviction, épris de justice sociale, il milita très tôt à la Cgt et au Parti communiste. Il s'engagea parallèlement dans la vie municipale en devenant en mars 1971 conseiller municipal aux côtés d'André Chêne. Il fut chargé par la suite, en tant qu'adjoint au Maire, de la gestion du personnel et de la gestion démocratique de la ville et ce jusqu'en 1995.

Simple, affable et dévoué, amoureux du jardinage, il était particulièrement apprécié du personnel communal et de nombreux Fleurysois. Il était également pleinement engagé dans la vie associative municipale notamment comme bénévole au sein du CJF APE (ex Gym volontaire). La Ville tenait à lui rendre hommage et à le remercier pour son dévouement, pour tout ce qu'il a pu faire pour la ville et pour les Fleurysois, avec une pensée particulière pour ses proches.



Exposition photo au parc de Lamballe

Le CJF audiophoto expose dans le Parc de Lamballe jusqu'au 31 août sur le thème "Les gens d'ici". Une exposition proposée dans le cadre du **Festival PhotoPluriel, premier festival photographique du territoire orléanais.**

PhotoPluriel est une nouvelle association créée par six associations photo de la métropole orléanaise dont le CJF audiophoto.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN ADOPTE LE PLUM

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) a été validé par le conseil métropolitain le 7 avril dernier et est applicable depuis le 4 mai.

L'intégralité du PLUm est disponible sur le site d'Orléans Métropole. Les documents

spécifiques à la Ville de Fleury-les-Aubrais sont mis en ligne sur notre site également.

Renseignements auprès du Pôle Urban au 02 38 71 93 65 ou par mail à : urbanisme.foncier@ville-fleurylesaubrais.fr

Horaires d'été des bibliothèques

Du vendredi 1^{er} juillet au mercredi 31 août inclus les bibliothèques de Fleury-les-Aubrais passent à l'heure d'été.

- *Bibliothèque Les Jacobins* : ouverture en juillet et août :
 - Mardi, mercredi et vendredi de 15 h à 18 h
 - Samedi de 10 h à 13 h

• *Bibliothèque René-Guy Cadou* : ouverture uniquement en juillet, fermeture en août :

- Mardi, vendredi de 16 h à 18 h
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 13 h

Fermeture exceptionnelle le vendredi 15 et le samedi 16 juillet pour les deux structures.

Marc BELTOISE

s'en est allé le 19 avril à l'âge de 96 ans



Peintre aquarelliste de renom, cet ancien cheminot et ancien adjoint à la Culture à Fleury-les-Aubrais pendant 22 ans sous les deux mandats d'André Chêne, fut une figure de la vie culturelle de l'agglomération orléanaise. Cofondateur du Salon des artistes fleurysois, coordinateur en 1975 du premier livre sur Fleury-les-Aubrais « Un siècle d'images fleurysoises » sa carrière artistique est reconnue en France comme à l'étranger et a été marquée par de nombreuses distinctions, la plus prestigieuse étant la médaille d'argent des arts et des lettres. La Ville de Fleury-les-Aubrais adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

Modification des horaires d'ouverture du multi-accueil Ile aux Mômes à compter du 16 août

Le multi-accueil L'Ile aux Mômes sera désormais ouvert à compter du 16 août tous les jours du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Pour rappel, la structure sera fermée du 14 juillet au 15 août.

événement

Un été pas banal avec les Estivales





Les Estivales de Fleury reviennent en force du 14 juillet au 13 août. Pour cette nouvelle édition, la Ville vous propose un programme riche et varié de concerts, de théâtre, de cirque mais aussi d'animations sportives. Près d'une vingtaine de rendez-vous gratuits pour dynamiser votre été.

Imaginez une belle soirée d'été, assis dans l'herbe ou attablé avec vos amis, votre famille, sous les frondaisons du parc de Lamballe. Rien d'autre à faire que de vous émerveiller d'un spectacle acrobatique et poétique ou de résister à l'envie de danser et sauter partout au son d'un des groupes invités. C'est ce que vous proposent les Estivales, une parenthèse culturelle, festive, familiale mais aussi sportive, pour faire, aux beaux jours, le plein de rêve et de partage.

Acrobatie, contes et rock'n'roll

Le 14 juillet, jour de Fête nationale marquera le coup d'envoi des Estivales. Un temps fort au parc de Lignerolles, avec des animations pour les enfants dès 16h, suivies d'un concert de l'harmonie municipale et d'Utopic Combo, clôt naturellement par le traditionnel feu d'artifice. Une belle mise en jambe avant de prendre la direction dès le lendemain du parc de Lamballe qui pour un mois accueillera des propositions trois jours par semaine : animations sportives le mercredi, spectacles vivants le vendredi et concerts le samedi. Et le jeudi ? Direction les Maisons pour Tous pour des contes et des concerts programmés avec l'association Défi.

Un tour du monde musical

Ouverts, accessibles, poétiques, les spectacles des Estivales vous plongeront dans l'intimité de deux Acrobates amoureux, vous feront vivre l'intervention spectaculaire et décalée des *Sapeurs Sanglés* ou suivre les péripéties d'un *Molière à la rue*. Autant de moments magiques complétés d'une programmation musicale avec la crème de la scène régionale (ou presque). Du blues du bayou des Cocodrile Gombo, en passant par des steel drum des Caraïbes, des tambours japonais, du Reggae, le rock « british » des Chillidogs, la douceur d'Oriélo ou encore le Blues explosif des One Rusty Band, les Estivales vous offrent un tour du monde musical à deux pas de chez vous.

Et si on mangeait un morceau ?

L'association Fleury Cœur de Ville sera présente les samedis 16, 23 et 30 juillet pour vous restaurer. Des food-truck seront sur place les autres jours. Il sera aussi possible d'amener sa nourriture et de s'installer sur les chaises et les tables mises à disposition pour l'occasion.

En cas d'intempéries importantes (fortes pluies, vents violents...), pour raison de sécurité pour le public et les artistes, les spectacles seront annulés sans possibilité de report ou de déplacement.

LE PROGRAM

JEUDI 14 JUILLET

Parc de Lignerolles

16 h Jeux gonflables et animations

19h30 Concert de l'Harmonie Fleury-Saran

20h Concert Utopic Combo

23h Feu d'artifice



VENREDI 15 JUILLET - 20H

Home Sweet Home

Les Acrobates amoureux



SAMEDI 16 JUILLET - 20H

Cocodrile Gombo

Musique et chansons de Louisiane



VENREDI 22 JUILLET - 20H

Association Flowery Country 45

Danse en ligne

VENDREDI 22 JUILLET - 21H

Tout ira bien

par la Compagnie Dé-Chaînée

VENDREDI 29 JUILLET - 20H

Les Sapeurs Sanglés



SAMEDI 30 JUILLET - 20H

Chillidogs

Rock



JEUDI 4 AOÛT - 19H

Maison pour tous Jacques-Tati **Contes d'ici et d'ailleurs**

par Céline Harlingue

JEUDI 4 AOÛT - 20H

Maison pour tous Jacques-Tati **La Vie d'Artiste**

Trip-Hop / Rap

VENDREDI 5 AOÛT - 19H

Abrozo

Contes par Charlotte Simonet

Questions à Nasera Brik,

adjointe à la Maire en charge de la ville dynamique et des événements



Que représentent les Estivales pour vous ?

Cet été, Fleury sera en fête. Le parc de Lamballe en sera l'épicentre les mercredis, vendredis et samedis du 14 juillet au 13 août. Tous les quartiers seront aussi dans cette dynamique les jeudis. La Ville souhaite ramener de la joie, de la convivialité et du partage. Le programme est diversifié et universel. On y retrouve aussi bien des animations sportives que culturelles pour toucher largement les Fleurysois.

Quel est l'objectif de cet événement ?

Depuis le début de son mandat, la municipalité s'est engagée à refaire vivre Fleury. Les Estivales font partie des actions mises en place. L'objectif est que les Fleurysois puissent se retrouver, échanger et s'amuser. Cette manifestation a été pensée pour toutes les personnes et permettre à celles qui n'ont pas la chance de partir en vacances afin qu'elles profitent de spectacles gratuits et de grande qualité.

Un moment fort à ne pas manquer ?

La date à retenir est le 14 juillet avec le lancement des Estivales. Pour la première fois, les festivités commenceront dès l'après-midi avec des animations pour toute la famille. Suivra ensuite un concert avant le traditionnel feu d'artifice. C'est un événement important, un moment essentiel pour tous les citoyens.

VENDREDI 5 AOÛT - 20H

Molière à la Rue

par la Compagnie du Théâtre



VENDREDI 12 AOÛT - 20H

Sorres

par le Théâtre de la Gargouille



SAMEDI 13 AOÛT - 20H

Les Bals Perdus

Chanson française

SAMEDI 6 AOÛT - 20H

One Rusty Band

Duo blues / rock / claquettes
acrobatiques



Retrouvez le programme
complet des Estivales
de Fleury sur
www.fleurylesaubrais.fr

Saison 2022-2023 : la Passerelle sort les griffes

Après ces deux années difficiles en raison de la crise sanitaire, le centre culturel de la Passerelle repart pour une saison 2022-2023 « sans filtre » pour célébrer la liberté retrouvée de simplement se « retrouver ».



Un sourire qu'on lit sur les lèvres et plus uniquement dans le regard. S'assoier, coude à coude dans une salle et profiter ensemble d'un spectacle. S'émouvoir, rire à gorge déployée, se refaire la séance un verre à la main une fois le rideau refermé. Autant de plaisirs, de bonheurs partagés dont nous avons été privés durant ces deux dernières années. Laisant derrière cette triste période, la Passerelle fait tomber les barrières, les filtres et sort les griffes pour nous embarquer dans une saison marquée par l'impatience et l'envie de retrouver, enfin, les artistes et le public.

Une ouverture électro

Ce renouveau se concrétise dès l'ouverture le 24 septembre avec, pour la toute première fois, l'organisation d'un concert électro en partenariat avec nos voisins du festival O'Tempo (Boigny-sur-Bionne). Une entrée en matière confiée aux platines de la jeune prodige de la scène techno Romane Santarelli. Cette ouverture à l'électro se poursuit avec *Rave Lucid* le 19 novembre. Une performance

chorégraphique décapante portée par les jeunes danseurs de la compagnie Mazelfreten.

Cette incursion dans des territoires artistiques inhabituels pour la Passerelle ne l'empêche pas naturellement de dévoiler l'ensemble de son savoir-faire sur la quarantaine de rendez-vous proposés jusqu'en mai 2023.

Humour, poésie et partage en filigrane

Faisant toujours la part belle à l'humour, à la poésie et à la diversité, ce phare de la culture fleurysoise qui rayonne bien au-delà des frontières communales aura ainsi le bonheur d'accueillir l'humoriste Thomas N'Gijol pour son nouveau spectacle *l'Œil du tigre* dès le 10 novembre. Suivront la piquante Elodie Poux le 6 janvier, *Et tout le monde s'en fout*, mise en scène percutante de la websérie éponyme le 10 février, Arnaud Demanche « *prince de l'humour noir* » le 24 mars ou encore le loufoque *Un os dans le cosmos*, de la compagnie Mabouldistorsion le 5 mai.

Dans le registre musical, plusieurs rendez-vous exceptionnels à déguster. A commencer par les Voca People, le 2 décembre. Ces huit chanteurs vêtus et grimés de blanc ont poussé leurs performances vocales de « Human Beat Box » sur les plus grandes scènes et plateaux de télévisions internationales. Une semaine plus tard, le 9 décembre, place à Awa Ly. D'origine sénégalaise, elle a grandi en France avant d'entamer une carrière d'actrice et de chanteuse en Italie et de s'imposer comme l'une des plus belles voix soul de sa génération.

Le tour d'horizon de cette nouvelle saison débridée serait incomplet sans évoquer les spectacles jeunes public, du mentalisme et les propositions fruits de collaboration comme le Festival du bout du monde avec ABM Orléans, Festi'45 par l'association fleurysoise Espace culturel Marico ou *Barbouillot d'pain sec* avec Au fil des mots.

Ouverture de la billetterie pour la saison 2022-2023 : le 29 août

BERNARD MARTIN

Adjoint à la Maire en charge de la culture, du patrimoine historique et de la mémoire



Après ces deux années de confinement et de repli sur soi, nous avons tous besoin de nous retrouver. La saison de la Passerelle a cet objectif de contribuer à recréer ce lien social, redonner envie de bouger, de sortir de chez nous. Elle est donc en accord avec ces libertés retrouvées.

« Nous avons besoin de nous retrouver »

C'est pourquoi, nous avons voulu cette saison riche et éclectique, qu'elle associe théâtre, danse, marionnettes, chant, musique, humour, contes... Notre volonté est de toucher tous les publics dans leur diversité qui fait la richesse de notre ville. Comme sa jeunesse que nous souhaitons amener à la Passerelle, en proposant pour la première fois cette année, un set électro, un concert debout, en ouverture de saison mais aussi des danses urbaines et des spectacles jeune public.



Romane Santarelli en ouverture

Première partie Mélocratie (Rap, beatbox et loopstation) En partenariat avec le festival O'Tempo de Boigny/Bionne.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE - 20H30

Originnaire de la Région, Romane Santarelli commence à se faire un nom dans la musique électro. Jeune DJ, elle dévoilera son premier album *Cosmo Safari* à la Passerelle et sera tout l'été sur les scènes des festivals.

Réservations dès maintenant sur le réseau FNAC (fnac.com)

Trois coups de cœur de la saison



SAMEDI 19 NOVEMBRE À 20H30

Rave Lucid

par la Compagnie Mazelfreten

Un véritable ballet entre culture Électro et Hip Hop, un spectacle époustouflant, pur où tout est millimétré. Une réelle performance !



VENDREDI 9 DÉCEMBRE À 20H30

Awa Ly

L'univers d'Awa Ly est fin et atypique à la croisée de toutes les musiques : jazz, blues, soul, rythm' and blues, funk et afrobeat.



VENDREDI 14 AVRIL À 20 H 30

En ce temps-là, l'amour par David Brécourt

Z décide d'enregistrer un souvenir pour son fils... Une rencontre faite dans un wagon en partance pour les camps de la mort, celle d'un père et de son fils. Une histoire qui touche à l'intime entre un père et son fils, d'une émotion intense et d'une poésie pure.

La Brossette :

le domaine vert de Fleury

Le Domaine de La Brossette est à dix minutes en voiture du centre de Fleury-les-Aubrais, sur la commune de Chanteau. Propriété de la Ville de Fleury depuis 1978, cet espace de 9 hectares présente de nombreux atouts : un « château », une ferme pédagogique, un étang, un espace camping et de nombreux équipements dédiés aux loisirs et à la détente.

Centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, le Domaine de La Brossette accueille également les crèches et les écoles à la journée en semaine. Il est également proposé à la location aux particuliers qui peuvent réserver l'espace camping dans le parc, les dortoirs dans le château, des salles et des petits déjeuners.

Une ambition verte

Le Domaine de La Brossette s'inscrit totalement dans la volonté politique de la municipalité de mener des projets favorisant la nature, l'environnement et la biodiversité et dans ce cadre participe activement aux événements de la Ville liés à ces thématiques. Le Domaine propose aussi de nombreuses activités pour sensibiliser les enfants. Afin d'offrir un cadre et une qualité d'accueil toujours meilleurs, de nombreux projets d'aménagement et d'équipements y ont été réalisés depuis l'année dernière. A la fin des travaux, des événements grand public y seront organisés ponctuellement pour faire découvrir au plus grand nombre cet espace.

La ferme pédagogique

La ferme pédagogique a été remise en route pour apporter une nouvelle dynamique à La Brossette. De nouveaux animaux ont été achetés pour tenir compagnie à l'âne Charly et Gamin, le cheval, ainsi qu'aux chèvres et moutons présents depuis de nombreuses années. Ces nouveaux compagnons ont été achetés à une ferme pédagogique pour qu'ils soient déjà familiarisés à la présence humaine. Ainsi La Brossette compte aujourd'hui des ânesses, des cochons nains, des lapins, des cochons d'Inde, des poules, des dindes, des pigeons, des oies et des canards. Des couveuses ont été achetées, des espaces pédagogiques aménagés et des enclos créés (avec la possibilité pour les enfants d'entrer pour observer les animaux de plus près).



La ferme mobile dans les crèches

Des animaux de la ferme pédagogique (poussins, lapins, etc.) peuvent être confiés sur demande aux crèches de la Ville pendant quelques jours. Cette « ferme mobile » permet aux enfants d'être au contact et de faire connaissance avec les animaux de la ferme.



La serre d'expérimentation et les jardins potagers

La serre du Domaine de La Brossette a été réaménagée et des jardins potagers ont été installés. Ces installations permettent de réaliser des semis et des boutures avec les enfants des écoles et des accueils de loisirs accueillis régulièrement. La Ferme positive, installée dans les serres municipales fournit chaque semaine des plants comestibles pour alimenter la serre et les jardins potagers (basilic, oseille, cècillet d'inde, etc.).





Des activités « nature »

Plusieurs activités « nature » sont proposées toute l'année. Dans ce cadre, le Domaine de La Brossette a renouvelé son matériel pédagogique : livres, mallettes, jeux de société, matériel scientifique et d'observation. Les écoles de Fleury sont régulièrement accueillies à la journée sur différents thèmes : animaux de la ferme, potager, biodiversité de la mare et de l'étang, forêt et empreintes animales, ornithologie, etc. Cette année, deux ruches pédagogiques ont été installées ainsi qu'une miellerie permettant de proposer une activité apiculture.

Étang

L'assèchement de l'étang du Domaine de La Brossette a commencé au printemps. L'objectif : réaliser un curage et un nettoyage complet de l'étang, pour y réinstaller plantes et poissons afin de favoriser le développement de la biodiversité aquatique. Les abords et les berges de l'étang seront réaménagés en pente douce pour relancer l'activité pêche.

Un ponton de pêche sera réalisé avec un accès PMR. A proximité de l'étang, un bassin d'observation a été créé afin que les poissons pêchés puissent être plus facilement observés par les enfants.



Un domaine modernisé et bien équipé

Pour entretenir et valoriser ce domaine, des investissements ont été réalisés. Des robots tondeuses, du mobilier extérieur (tables de pique-nique), des barbecues ont été achetés pour améliorer la qualité d'accueil. Les clôtures extérieures de La Brossette sont en cours de réfection. Pour faciliter les visites des classes, l'allée entre l'étang et la volière a été refaite.



Les jardins pédagogiques dans les écoles

L'équipe de La Brossette accompagne les écoles sur leurs projets et l'installation des jardins potagers. En 2022, plusieurs jardins pédagogiques et récupérateurs d'eau (dans le cadre du budget participatif 2021) ont été installés dans les écoles. À la demande des instituteurs, des composteurs seront installés et une animation pédagogique sur leur utilisation sera proposée par les coachs déchets d'Orléans Métropole.





Serres municipales : des fleurs par milliers

Au rythme de la nature et des saisons, c'est dans les serres municipales que sont préparés toute l'année les plants qui composeront les massifs et jardinières de la ville.

Environ 35 000 plants sont produits chaque année par les serres municipales. 2 500 m² où se côtoient des annuelles, biennuelles, arbustes, vivaces, plantes aromatiques, etc., destinées à être plantées dans les massifs et jardinières de la ville. Une partie des plants sert également à créer des compositions pour les événements de la Ville (centres de tables pour le repas des seniors, compositions pour les cérémonies d'anniversaires de mariage, etc.).

Une floraison au fil des saisons

La composition et les couleurs des massifs sont étudiées dès le mois de septembre. Les plants arrivent en graines ou en micro-mottes et sont semés ou cultivés en serre au fur et à mesure de l'année en fonction de leur rythme de pousse. Les annuelles sont semées en serre fin mars/début avril et sont plantées en mai pour avoir des massifs fleuris en été. Les biennuelles sont semées en juillet en serre et sont plantées à l'automne pour une floraison au printemps. Quant aux boutures de chrysanthèmes, elles sont réalisées l'été pour une installation en ville au mois de novembre.

Une orangerie accueille aussi les plantes qui craignent le froid (papyrus, bananier, lantana, etc.). Plantées au printemps, elles sont ensuite rempotées à la fin de l'été et conservées au chaud tout l'hiver.

Une gestion plus durable des massifs

Cette année, un travail de restructuration des massifs existants est engagé. Ceux-ci sont désormais composés 1/3 d'arbustifs, 1/3 de vivaces – graminées – bulbes et 1/3 de fleurissement événementiel pour marquer la saison. L'objectif est de faire évoluer les massifs pour que les Fleuryssois puissent en profiter toute l'année et plus seulement en été.

Ainsi, deux nouvelles cultures ont été ajoutées dans les serres cette année : la production de vivaces et d'arbustes. Comme pour les autres plants, le rythme de la nature est également respecté. Les vivaces seront bouturées à l'automne et replantées au printemps. Les boutures d'arbustes seront cultivées fin novembre pour une plantation d'ici deux ans, car comme le dit le dicton « À la Sainte Catherine, tout bois prend racine » !



Des jardins consommables cet été

Depuis le mois de juin et jusqu'à fin septembre, des jardins consommables sont installés place Abbé-Pasty et sur le parvis de la gare. Pour les réaliser, 150 plants composés de 17 variétés différentes (fleurs, légumes, fruits et aromates) ont été cultivés dans les serres dès le mois de mars.

Tonte : une gestion plus verte et adaptée

Depuis cette année, la Ville de Fleury-les-Aubrais expérimente sur certains espaces une nouvelle gestion de la tonte, plus raisonnée et favorisant la biodiversité.



La Ville expérimente des zones non tondues dans des endroits peu fréquentés par le public comme le fond du parc de l'Hermitage.

Historiquement, tous les gazons de Fleury-les-Aubrais étaient tondues de façon homogène à une hauteur de 4 à 5 cm avec un ramassage systématique. Suite aux recommandations de l'inventaire de la biodiversité communale et dans une démarche plus écologique, une nouvelle gestion de la tonte est expérimentée sur son territoire.

Des zones non tondues

Pendant la période estivale, la Ville va laisser des zones non tondues, qui seront fauchées à l'automne. Cette expérimentation est menée dans des endroits peu fréquentés par le public comme les fonds des parcs de Lignérolles et de l'Hermitage. Des cercles de 80 cm à 1 m de diamètre sont également laissés non tondues sur le pourtour d'arbres isolés sur les pelouses, pour éviter d'abîmer les racines avec les lames des tondeuses et les écorces avec les fils des débroussailluses. Ces zones non tondues permettent à la biodiversité et la nature de s'exprimer en

ville, tout en préservant l'état sanitaire des arbres.

Une coupe plus haute

Sur plusieurs zones de la ville et notamment dans les parcs publics, les hauteurs de coupe sont remontées à 8 voire 9 cm. Quelques centimètres en plus qui offrent plusieurs avantages : l'herbe pousse moins vite et les mauvaises herbes sont moins nombreuses. Il y a également moins de déchets de tonte à transporter et gérer ensuite. Dans le même esprit, la Ville étudie la mise en place de la technique du mulching. Une méthode qui redépose sur le sol une partie de l'herbe coupée lors de la tonte et enrichit la terre de nutriments. Autant de changements mineurs en apparence, qui permettent de garder plus de fraîcheur en période de sécheresse et favorisent la biodiversité, sans pour autant enlever la possibilité de pique-niquer ou de jouer sur les pelouses. Seules les pelouses des aires de jeux spécifiques comme les terrains de football et de rugby conti-

nueront d'être entretenues à des hauteurs très basses.

Avec cette expérimentation, la Ville poursuit la mise en place d'une gestion différenciée de ses espaces verts dans une logique durable, raisonnée et respectueuse de l'environnement.



Des cercles jusqu'à 1 m de diamètre seront laissés non tondues autour de certains arbres pour préserver leurs racines.

Fortes chaleurs : la Ville se mobilise pour les écoliers

Les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus tôt dans l'année. Pour améliorer le confort des écoliers, des mesures ont été prises par la Ville avec l'installation de rafraichisseurs et de brumisateurs au sein des établissements scolaires.

En période de fortes chaleurs, il est essentiel que les enfants puissent bénéficier d'un répit dans un lieu frais pour préserver leur organisme et contribuer à leur bien-être. La Ville a donc installé des équipements dédiés à la lutte contre la chaleur dans toutes les écoles. Un phénomène lié directement au réchauffement climatique.



Grâce aux brumisateurs, les enfants ont pu profiter de la cours de récréation durant les fortes chaleurs de mai et de juin.

Des endroits frais à l'intérieur...

Treize rafraichisseurs ont ainsi été installés dans les écoles fleurysoises permettant de réduire la température ressentie à l'intérieur des bâtiments. Ces équipements disposent de roulettes qui permettent de les déplacer et de les disposer à différents endroits. Les référents scolaires ont été pour l'occasion formés à leur utilisation. Un investissement de 36 950 € qui s'est accompagné de l'installation d'un capteur CO₂ dans chaque classe.

... et à l'extérieur

La Ville a également placé des robinets et des brumisateurs dans les cours de récréation des écoles maternelles et élémentaires. En cas de fortes chaleurs, ils offrent aux enfants un rafraichissement immédiat et très efficace, permettant ainsi de profiter de l'extérieur. Conçus et fabriqués par les agents municipaux, leur coût de revient s'élève à environ 5 000 €.

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre, Fleury-les-Aubrais se mobilise pour assurer une vigilance particulière auprès des publics les plus fragiles en cas de canicule. Pour assurer ce suivi la Ville invite les personnes âgées, en situation de handicap, isolées et vulnérables, ou leur entourage (avec leur accord) à se faire recenser.

En cas de déclenchement du « Plan canicule » par le Préfet, les services de la Ville pourront joindre ces personnes pour échanger et s'assurer de leur état de santé et être à l'écoute de leurs besoins.

La fiche d'inscriptions est à télécharger sur le site internet de la Ville ou à disposition au CCAS.



Le quartier Villevaude fait peau neuve

Les travaux de réhabilitation des 246 logements ont commencé en mars et devraient durer 18 mois. Un projet ambitieux, associant les habitants, soutenu par la Ville et la Métropole, qui se déroulera en trois phases.

À l'heure de l'envolée des prix de l'énergie, la principale amélioration a été l'isolation thermique et le ravalement des façades (le bâti date des années 1960/1970) pour atteindre l'étiquette énergétique C sur l'ensemble des logements (bâtiment assez économe en énergie, consommation de 91 à 150 kWh/m² par an). À cette occasion, sont réalisés le remplacement des menuiseries, le changement de la ventilation, et la rénovation

électrique des logements. Les salles de bain et les sanitaires sont également refaits. Des travaux pilotés et financés par ICF Habitat.

Les espaces extérieurs aussi

Sur les 8 718 679 € consacrés à cette opération, 10 % du budget total sont dédiés à l'aménagement des espaces extérieurs par un architecte paysagiste. L'environnement du quartier sera aménagé dans son ensemble avec des plantations de haies et d'arbustes et la construction d'aires de jeux.

La Ville et la Métropole contribuent largement au projet en réaménageant et en requalifiant l'espace public. Ainsi, la rue Denis Papin et une partie de la rue Jean-Jaurès feront l'objet d'une réfection des réseaux, de la voirie, des stationnements, de l'éclairage public pour les mettre aux dernières normes.

Les habitants concertés et associés

Les habitants sont au cœur de la réflexion sur l'aménagement de leur quartier. Ils ont été associés à des échanges avec le bailleur et la Ville lors de réunions publiques et d'enquêtes dont les résultats viennent alimenter l'élaboration du projet. Une étude urbaine a été menée et a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat entre ICF – le bailleur – et la Ville en décembre 2020. Elle cadre le programme d'action à mettre en œuvre.

BRUNO LACROIX,

Adjoint à la Maire en charge des finances, ressources humaines et de la rénovation urbaine.



La nécessité d'améliorer les conditions de logement, le confort et le cadre de vie des habitants s'imposait depuis trop longtemps. La Ville a accompagné ce projet de rénovation urbaine comme elle le fait actuellement sur d'autres projets majeurs de réhabilitation et de valorisation de l'habitat social. Travailler avec les bailleurs sociaux pour proposer des logements de meilleure qualité ou neufs en associant les habitants à la réflexion de leur quartier est pour notre équipe une priorité ! Dans le même

temps, la Ville souhaite accompagner ces projets en travaillant avec la Métropole à la requalification de l'espace public pour une amélioration globale du cadre de vie.

EN QUELQUES
CHIFFRES

18
mois de travaux

12
bâtiments

246
logements

8 718 679 € HT
Coût total des travaux

35 442 € HT
par logement

735 000 € HT
Aménagement des
espaces extérieurs

Rentrée scolaire : réservez vos services et activités

Vous avez jusqu'au 24 août* pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire, au périscolaire, aux accueils de loisirs ou sportifs.

Première inscription

Pour une première inscription ou pour l'ouverture de votre portail famille, contactez l'accueil de la mairie par mail espace.accueil@ville-fleurylesaubrais.fr ou au 02 38 71 93 93. La liste des documents à fournir est disponible sur le site internet de la Ville ou en mairie.

Renouvellement d'inscription

En cas de renouvellement d'inscription, les plannings sont déjà ouverts, vous n'avez plus qu'à réserver vos activités. Les modifications (vaccin, assurance, adresse, situation familiale, etc.) doivent être mises à jour depuis votre portail famille, par mail espace.accueil@ville-fleurylesaubrais.fr ou à l'accueil de la mairie. La fiche sanitaire sera à compléter auprès du référent de l'école ou du directeur du centre de loisirs.



Pour inscrire votre enfant à l'aide au travail personnel ou aux activités sportives, vous devez demander l'ouverture des plannings depuis le portail famille, par mail espace.accueil@ville-fleurylesaubrais.fr ou à l'accueil de la mairie.

Pour l'inscription **aux cours de natation** par les maîtres-nageurs de la ville, les enfants du CP au CM2 doivent réaliser un test de niveau à la piscine des Jacobins (02 38 73 52 32) aux dates suivantes :

- le lundi 4 ou le mercredi 6 juillet de 14h à 15h45 ou de 17h30 à 18h15
- le lundi 29, le mardi 30 ou le mercredi 31 août de 18h à 20h.

Ce test n'est pas nécessaire pour les enfants de grande section de maternelle automatiquement inscrits dans le groupe des Poissons Rouges.

*au-delà du 24 août, le tarif maximum sera appliqué pour un accueil la première semaine de la rentrée.



Conservatoire : ouverture des inscriptions le 31 août

Les inscriptions sont ouvertes au Conservatoire de musique et de danse Maurice-Ravel du mercredi 31 août au mercredi 7 septembre.

Jours et horaires d'inscription :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h.

- Mercredi de 10h à 18h.

- Samedi de 10h à 17h.

La liste des documents à fournir est disponible sur le site de la Ville.

La reprise des cours aura lieu le lundi 12 septembre 2022.

Forum des associations : le samedi 3 septembre

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations se tiendra le samedi 3 septembre de 10 h à 17h30 au centre culturel La Passerelle. Les associations pourront présenter leurs activités à l'intérieur et sur le par-

vis. Pour les nouvelles associations et celles qui souhaitent être installées à l'extérieur afin de proposer des animations et démonstrations, contactez le 02 38 83 29 68 ou herve.abraham@ville-fleurylesaubrais.fr



Françoise Poulin, le set gagnant du CJF tennis

Depuis plus de 30 ans, Françoise Poulin est engagée au CJF tennis dont 18 au poste de présidente. Une implication de longue date reconnue par la Fédération Française de Tennis qui vient de lui remettre la « Carte Or » qui récompense les présidents qui s'engagent depuis des années. Une passion pour la balle jaune qui s'est pourtant révélée tardivement.



« On était plus vélo ». Françoise Poulin le reconnaît, l'histoire familiale ne la prédestinait pas au tennis. « On partageait la même passion du vélo sur route avec mon père et mon frère. Un sport que j'ai pratiqué jusqu'à mes 25 ans pendant une dizaine d'années » raconte-t-elle. C'est par l'intermédiaire de ses enfants qu'elle approche le tennis. Il y a plus de 30 ans, sa fille et son fils adhèrent au CJF tennis, où ils évoluent dans les compétitions régionales et nationales. Le temps passé à proximité des cours, la pousse naturellement à s'impliquer dans l'association. Trois ans plus tard, elle adhère au CJF tennis et prend en charge l'école de tennis qui organise les cours pour les 4-18 ans.

Une passion tardive

C'est le professeur de tennis de ses enfants qui la convainc de prendre une raquette. Elle a alors 45 ans et le coup de foudre pour cette discipline fut immédiat. « C'est un sport adapté

à tout le monde. On peut commencer à n'importe quel âge. C'est un sport individuel mais avec du collectif. On peut louer des cours de tennis n'importe où ! Même sur son lieu de vacances ! » argumente Françoise. Convaincue, elle prend des cours de tennis, participe aux compétitions et se classe même en 3^e série.

De la direction d'école à la direction de club

On ne se refait pas. Si elle n'aime pas se mettre en avant, Françoise est volontaire pour faire bouger les lignes. De la direction d'école à Vienne-en-Val, au pilotage de l'école de tennis, Françoise prend rapidement la vice-présidence puis la présidence depuis maintenant 18 ans.

« Notre objectif est de développer une offre pour tous, adultes, enfants, en loisirs et en compétition » explique Françoise. Loin d'être seule, la présidente peut compter sur les membres du bureau et les éducateurs

sportifs pour proposer des projets. Et ils sont nombreux. Des cours sont proposés lors des vacances scolaires dans les quartiers prioritaires de Fleury-les-Aubrais.

Il y a une vingtaine d'années, le club a contribué à la naissance de l'Open Paratennis du Loiret devenu un tournoi international en 2018. En parallèle sont mis en place des cours de tennis en fauteuil et depuis deux ans de ceci-tennis (tennis adapté pour les handicaps visuels). L'association propose également un volet santé avec du tennis sur ordonnance ou encore des séances de rééducation pour les personnes en convalescence.

« Nous avons de nombreux projets qu'il faut pérenniser dans le temps. Aujourd'hui l'association compte plus de 900 licenciés et le nombre continue de progresser. Pour animer ce collectif, nous proposons des temps conviviaux autour de nos valeurs : le respect des autres, le bien-vivre ensemble et le fair-play sportif. » Jeu, set et match.

tribunes

La tribune libre permet à toutes les tendances politiques dans le conseil municipal de s'exprimer à chaque numéro de Fleury Mag. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Une politique tarifaire juste, lisible et équitable

Quand nous avons été élus il y a deux ans, nous nous sommes engagés sur la base d'un programme d'actions concrètes pour faire de Fleury-les-Aubrais une ville où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place.

C'est dans cette optique que nous avons souhaité réétudier l'ensemble des tarifs municipaux pour une meilleure cohérence et développer une tarification adaptée aux possibilités de chacun. Le constat était en effet clair : les grilles tarifaires en vigueur qui s'étaient construites par sédimentations successives étaient trop complexes et présentaient de nombreuses incohérences rendant le système inéquitable. Un constat d'autant plus problématique dans le contexte inflationniste que nous connaissons.

Nous nous sommes donc attelés à ce chantier avec les élus, les services et un cabinet spécialisé, pour mettre en place, à compter de la rentrée 2022 un nouveau système tarifaire – que vous pourrez retrouver dans l'ensemble des structures de la ville dès cet été – qui favorisera, l'accès aux différents services municipaux au plus grand nombre, et ce avec un niveau de recettes constant pour la ville.

Ainsi, les tarifs de restauration scolaire, des services périscolaires et des accueils de loisirs seront désormais individualisés en fonction du niveau de revenu et de la composition familiale. Cette individualisation, plus juste, permet en

outre de supprimer les effets de seuils qui risquaient chaque année de frapper chacun de ceux dont les revenus augmentaient : il n'existe désormais plus de « tranches », et il existe autant de tarifs que de quotients familiaux. Une tarification plus juste, plus fine, et plus progressive, donc.

De même, pour que la pratique de la musique de la danse ne soit plus freinée pour des questions financières, les tarifs du conservatoire seront désormais adaptés aux revenus du foyer.

Dans le même sens, le périscolaire sera désormais ouvert à tous, et non plus aux seuls dont les deux parents travaillent. Il nous semble en effet qu'interdire l'accès de ces services aux enfants dont un parent ne travaille pas empêche trop souvent ce parent de mener un projet lui permettant de renouer avec l'emploi, complique la vie de ceux qui travaillent à certaines périodes seulement, et stigmatise les enfants concernés.

Nous en sommes convaincus depuis le premier jour de notre élection : ensemble, nous pouvons changer les choses. Ensemble, nous pouvons agir pour améliorer le quotidien de chacune et chacun d'entre vous. C'est ce qui guide le sens de notre action politique, c'est ce qui fait la raison de notre engagement.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été à Fleury-les-Aubrais.

OPPOSITIONS

GRUPE « FLEURY VERS DEMAIN »

Isabelle Muller, Rémi Silly, Sandra Diniz Salgado, Maxime Viteur et Nicolas Le Beuze.

A l'action !

Disons-le depuis 2 ans, l'action n'est pas au rendez-vous dans des domaines variés tels que la santé, la vie des quartiers, la démocratie de proximité, la lutte contre les dépôts sauvages... sans parler des panthères abandonnées. Depuis notre dernière expression, nous sommes restés vigilants sur plusieurs points :

- La situation de la Résidence Autonomie Ambroise Croizat au bord de l'asphyxie avec un personnel qui a attendu durant plusieurs semaines la mise aux normes de sa cuisine pour servir les résidents. Leurs conditions de travail sont dégradées tout comme le service rendu.

- La situation de la Maison Pour Tous Jean Vilar démolie désormais. La ville n'a su faire vivre son lieu de substitution fermé durant plus de 3 mois. Absence de recrutements anticipés et manque de confiance dans nos personnels expliquent cette rupture de continuité du service public.

- La situation de votre pouvoir d'achat avec l'augmentation exponentielle des prix de l'énergie. Sur le chauffage urbain dit biomasse, l'opposition rassemblée s'est tenue aux côtés des syndicats de copropriétés et des bailleurs sociaux pour que les aides publiques soient sollicitées et versées car il en va de la capacité de tous à se chauffer et par ailleurs, à vivre dignement.

- La situation des plus vulnérables, de l'école à la rue. La technocratie n'épargne pas Fleury.

Rendez-vous à la rentrée après un été chaleureux.

fleuryversdemain@gmail.com

06 47 92 19 40

GRUPE ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ

Stéphane Kuzbyt, Christine Bour, Éric Blanchet.

Pas loin d'être d'accord...

Dans le précédent Fleury Mag, nous évoquions déjà les routes, trottoirs, cheminements cyclables ou piétonniers à refaire, et l'enfouissement des réseaux.

• **La rue Léon Blum refaite à neuf.**

Elle en avait bien besoin. Au cours du

conseil municipal de mai, nous exprimons nos regrets : la rue n'a pas été repensée, elle est refaite à l'identique. Sauf que les trottoirs ont été entièrement bitumés, créant ainsi un nouvel îlot de chaleur de plus de 600 m², imperméabilisé et sans végétation. Les réseaux, eux, restent bien accrochés aux poteaux en ciment de l'après-guerre.

• Pas loin d'être d'accord.

C'est ce que nous a répondu Mme la Maire : elle aussi préfère des trottoirs non bitumés. Et bien alors? Nous pensons qu'avec seulement quelques rues refaites chaque année, **mieux vaut ne pas se louer**. Après, c'est pour 30 ans !

Contact : groupe.ecolo.citoyen@gmail.com, 06-99-43-77-49.

Courrier : Groupe Écologie et citoyenneté-Stéphane Kuzbyt, Mairie, 7 place de la République 45400 Fleury-les-Aubrais.

CONSEILLER MUNICIPAL INDÉPENDANT
Bienvenu François Niomba

Éléments non communiqués

JUILLET

MERCREDI 6 JUILLET

Don du sang

Âge minimum 18 ans

Ⓞ Salle François Villon – de 15 h à 19 h

JEUDI 14 JUILLET

Lancement des Estivales de Fleury

Au programme des festivités : jeux gonflables, animations, concert de musique Afro Funk et feu d'artifice

Ⓞ Parc de Lignerolles – de 16 h à 23 h

DU JEUDI 14 JUILLET AU SAMEDI 13 AOÛT

Les Estivales de Lamballe

Animations sportives, spectacles et concerts

Ⓞ Dans les quartiers et au parc de Lamballe

AOÛT

MERCREDI 3 AOÛT

Don du sang

Âge minimum 18 ans

Ⓞ Salle François Villon – de 15 h à 19 h

MERCREDI 24 AOÛT

Baladingues

Un spectacle de rue sur le théâtre... pour tous ! - Compagnie Les Pêchus

Ⓞ Devant la bibliothèque Les Jacobins – 20 h 30



LUNDI 29 AOÛT

Conseil municipal

Ⓞ Salle du conseil municipal – 18 h 30

Ouverture de la billetterie de la saison culturelle 2022/2023

Ⓞ Centre culturel La Passerelle – du 29 août au 3 septembre (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 17 h et samedi de 10 h à 17 h) - retour des horaires habituels après

JUSQU'AU 31 AOÛT

Les gens d'ici

Exposition dans le cadre du Festival PhototPluriel – CJF audiophoto

Ⓞ Parc de Lamballe

DU MERCREDI 31 AOÛT AU MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Inscriptions au conservatoire de musique et de danse Maurice-Ravel

Renseignements au 02 38 83 29 70 ou par mail à conservatoire.ravel@ville-fleurylesaubrais.fr

Ⓞ Administration du conservatoire Maurice-Ravel - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h, mercredi de 10 h à 18 h et samedi de 10 h à 17 h

SEPTEMBRE

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

Cérémonie d'accueil des nouveaux Fleurysois

Ⓞ Salle du conseil municipal

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations

Informations, animations et démonstrations par les associations fleurysoises

Ⓞ Centre culturel La Passerelle



SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Romane Santarelli

Musique électro - Concert de lancement de la saison culturelle

Ⓞ Centre culturel La Passerelle – 20 h 30



LUNDI 26 SEPTEMBRE

Conseil municipal

Ⓞ Salle du conseil municipal – 18 h 30

JEUDI 29 SEPTEMBRE

Conférence « Contes et musiques » de Muriel Bloch et João Mota

En partenariat avec l'association L.J.F

Ⓞ Bibliothèque Les Jacobins – Salle Harricana – 19 h 30

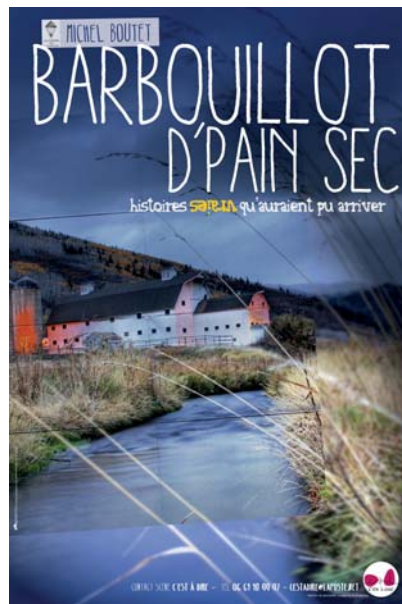
VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Barbouillot d'Pain Sec



Michel Boutet et l'association Au Fil des Mots

Ⓞ Centre culturel La Passerelle – 20 h 30



Les estiva vales de Fleury

du **14**
JUILLET

au **13**
AOÛT
2022

CHAQUE SEMAINE
DU MERCREDI
AU SAMEDI




PARC DE LAMBALLE
MAISONS POUR TOUS

CONCERTS
SPECTACLES
ANIMATIONS
SPORTIVES
JEUX

et autres
surprises...

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR
WWW.VILLE-FLEURYLESAUBRAIS.FR

